

Recommandations aux auteurs

Guidelines for Contributors

1. Conditions de publication

Le Mali Médical est un journal scientifique trimestriel qui publie des articles de recherche originaux, des revues générales, des observations cliniques et des commentaires sur tous les aspects des Sciences Biomédicales. Les manuscrits soumis à Mali Médical sont évalués par les pairs et acceptés en fonction du mérite scientifique de leur contenu.

- **Le Mali Médical publie :**

- des articles originaux ;
- des cas cliniques ;
- des éditoriaux ;
- des lettres à la rédaction ;
- des revues générales ;
- des mises au point ;
- des analyses d'articles, de thèse, ou de livre ;
- des "Quid" (Quel est votre diagnostic) ;
- des notes techniques ;
- les compte-rendus des sessions de réunions scientifiques.

- **Les manuscrits sont adressés en triple exemplaires** (y compris les figures et les tableaux) rédigés en français avec une lettre d'accompagnement précisant le choix de la rubrique à laquelle l'article est destiné à l'intention du Rédacteur en chef, à l'adresse suivante :

Mali Médical - Secrétariat de rédaction

Faculté de Médecine, et d'Odontostomatologie / Faculté de Pharmacie - Bamako

BP 1805, Tel : (223) 2022 52 77 ; Fax : (223) 2022 96 58 Email : hadjilaka@hotmail.com

Cependant, le Mali Médical encourage les auteurs à soumettre leur manuscrit en ligne sur le site de la revue : <http://mc.manuscriptcentral.com/malimed>. Les auteurs résidant hors du Mali peuvent en plus envoyer leur manuscrit par Email à l'adresse suivante : hadjilaka@hotmail.com.

Ils doivent être accompagnés des frais de correspondance qui s'élèvent par manuscrit à 20.000 F CFA pour les auteurs résidant au Mali, 30.000 F CFA pour ceux résidant à l'étranger.

Quel qu'en soit leur forme, les manuscrits ne seront acceptés qu'après avoir été soumis à l'appréciation de deux (2) lecteurs anonymes pour les auteurs et désignés par le comité de rédaction. **Un au moins de ces 2 lecteurs indépendants est extérieur à la rédaction de Mali Médical.**

Les manuscrits une fois acceptés doivent être envoyés à la rédaction en version électronique accompagnée d'un exemplaire du tirage papier de la version définitive.

Ils doivent être saisis dans Word en indiquant sur la version papier, le nom du fichier, la version du logiciel et le système d'exploitation.

- **Copyright :** Les articles originaux ne doivent pas avoir fait l'objet de publication antérieure à l'exception d'un résumé de moins de 200 mots. Ils ne doivent pas être soumis simultanément à une autre revue. **Les auteurs doivent impérativement indiquer dans la lettre de soumission, cette non publication antérieure, ainsi que la non soumission simultanée du manuscrit à une autre revue.** La soumission d'un article à la revue lui confère automatiquement le copyright.

- **Les différentes rubriques – conseils de rédaction**

Les manuscrits sont écrits en Français en conformité avec les lignes directrices de Vancouver (www.icmje.org). Ils sont structurés comme suit : titre (en français et en anglais) ; auteur principal et co-auteurs avec leurs adresses de contact, tout en précisant le correspondant principal ainsi que son adresse de contact ; résumé (en français et en anglais) ; mots-clés (en français et en anglais) ; corps du texte écrit en français ; déclaration des conflits **ou liens** d'intérêt; contributions des auteurs,

remerciements; références. Le titre des tableaux ainsi que les légendes des figures doivent être traduits en anglais. Les auteurs sont invités à proposer un « titre court » du manuscrit. Les manuscrits doivent correspondre à l'un des types suivants :

- **Articles originaux**

Les articles originaux rapportent une étude scientifique. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 8 pages dactylographiées en double interligne comprenant les références et les légendes des figures, mais pas la page de titre. Le nombre de référence ne doit pas dépasser 20 ; celui des tableaux/ou figures ne doit pas dépasser 6. La composition du manuscrit est la suivante :

+ **Résumé** : le résumé doit être suffisamment informatif pour permettre la compréhension du travail sans lecture complète de l'article. Il ne doit pas dépasser 200 mots. Il doit être structuré et divisé en 4 parties : 1) Buts /objectifs / hypothèses. 2) Matériels (patients) et méthodes. 3) Résultats. 4) Conclusion. En anglais : 1) Aims / objectives / assumption. 2) Materials (patients) and methods. 3) Results. 4) Conclusion.

Trois à six mots clés en français et traduits en anglais.

+ **Introduction** : elle comporte trois parties : la première partie définit le problème, la deuxième partie rappelle brièvement ce qui était connu concernant ce problème (avec des références), le dernier paragraphe expose clairement les objectifs du travail, et succinctement, les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

+ **Matériels (ou patients) et Méthodes** : les critères de sélection des malades et des sujets témoins (s'il y en a) sont clairement indiqués ; le protocole doit être précisément exposé en ne tenant compte que des données utiles pour le travail. S'il s'agit d'un travail non clinique, les caractéristiques complètes des animaux ou des appareils sont fournis car l'expérience doit pouvoir être reproduite en totalité. Il n'y a pas de résultat dans ce chapitre et les verbes sont au passé. L'avis favorable d'un comité d'éthique est mentionné si nécessaire **et les auteurs doivent fournir la preuve du respect des considérations éthiques relatives aux droits humains et animaux en matière de recherche biomédicale.**

+ **Résultats** : tous les résultats en rapport avec le travail sont fournis et exposés de façon claire et logique, y compris les résultats négatifs. Si des tableaux sont utilisés, il ne doit pas y avoir de redondance entre le texte et ces tableaux. Les résultats sont rapportés au passé.

+ **Discussion** : son objectif est de discuter le matériel et les méthodes et d'examiner la validité des résultats. Le premier paragraphe de la discussion se doit donc d'exposer les réponses que les auteurs ont trouvées à la question qu'ils se sont posée et qui a motivé le travail. Elle permet ensuite de situer ces résultats par rapport aux connaissances antérieures et de les comparer aux données de la littérature.

+ **Conclusion** : elle résume très brièvement les résultats de l'étude et leurs conséquences.

- **Mises au point**

L'objectif de cette forme de publication est de rapporter de la façon la plus complète possible l'état de l'art sur une technique ou sur la prise en charge d'une pathologie ou d'une situation clinique particulière. Le résumé n'est pas structuré. Il doit préciser le but de la mise au point et résumer les points essentiels. Il ne doit pas dépasser 200 mots. Il doit être traduit en anglais. La présentation des mots clés est la même que celle requise pour les articles originaux. A part quelques références clés, la littérature analysée doit être celle des 5 dernières années. La longueur du texte ne doit pas dépasser 12 pages et le nombre de références ne doit pas excéder 50.

- **les cas cliniques**

Leur publication ne peut être envisagée que s'ils apportent des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. Ils sont signés par au plus 5 auteurs. L'introduction doit être courte, précisant l'intérêt du cas. La discussion doit être courte et orientée sur les points nouveaux dégagés. Le nombre de figures doit être limité. Une revue de la littérature est déconseillée dans ces cas cliniques. Le nombre de référence ne doit pas excéder 10. Le manuscrit comporte un résumé non structuré, insistant sur l'intérêt particulier de la

publication du cas au travers de la littérature, donnant les résultats essentiels, ne dépassant pas 100 mots et traduit en anglais. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 4 pages dactylographiées en double interligne comprenant les références et les légendes des figures, mais pas la page de titre. Les légendes des figures doivent être traduites en anglais. Trois à cinq mots clés doivent être fournis et traduits en anglais.

- **Quid**

Leur publication ne peut être envisagée que s'ils apportent des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. Il comporte un titre, une brève description clinique, les figures, la mention « Quel est votre diagnostic ? », une brève discussion, un maximum de 10 références. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 4 pages dactylographiées en double interligne comprenant les références et les légendes de figures, mais pas la page de titre. Les légendes des figures doivent être traduites en anglais.

- **Note technique**

Elle consiste en une étude critique d'un nouvel appareil ou équipement médical, une nouvelle méthode de mesure ou rapporte des incidents techniques. Elle ne doit pas dépasser 3.000 mots, 20 références, 4 tableaux et/ou figures. Elle est signée par tout au plus 5 auteurs. Le corps du texte comporte les parties suivantes : introduction, différents points, conclusion.

- **Lettres à la rédaction**

Deux formes sont possibles :

+ la lettre peut être une réponse, un commentaire ou une opinion contradictoire constructive suscités par un article récemment publié dans la revue. Cinq références sont permises. Il sera donné la possibilité aux auteurs de l'article ayant motivé la lettre d'apporter leur réponse à la suite.

+ un fait clinique original peut être publié sous forme de lettre à la rédaction. Il ne comprend pas de résumé ni de mots clés. Sa longueur ne dépasse pas 800 mots. Trois illustrations sont permises. Le nombre des auteurs est limité à trois ; le nombre de référence est limité à 5.

2. Modalités de présentation des manuscrits :

* **Présentation générale** : les 3 exemplaires complets du manuscrit sont dactylographiés en double interligne, au recto seulement ; une page manuscrite correspond au maximum à 25 lignes de 60 signes. Les abréviations doivent respecter les normes internationales et les abréviations non conventionnelles doivent être précédées de leur signification dès le premier emploi dans le texte. Le texte doit être saisi en minuscule, justifié, sans césure avec interlignage automatique. Il faut veiller à la ponctuation et aux accents y compris sur les lettres capitales.

- La disposition du manuscrit d'un article original est la suivante : titre (avec auteurs et adresse), résumé, introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, références, tableaux, légende des figures.
- Considérations éthiques. Il s'agit de respecter
 - + les conventions reconnues, comme la déclaration d'Helsinki en matière de travaux scientifiques ;
 - + la confidentialité dans le système d'expertise des articles par les pairs ;
 - et obtenir obligatoirement l'aval d'au moins un comité d'éthique agréé.
- Les verbes sont au passé dans les chapitres matériel et méthodes, et résultat. Le texte doit être paginé à partir de la page d'introduction.
- La longueur des manuscrits ne doit pas dépasser, références comprises 15 pages dactylographiées pour les revues générales, les mises au point, 12 pages pour les articles originaux, 4 pages pour les lettres à la rédaction, les cas cliniques, les notes techniques, les quid, les analyses d'article, de thèse ou de livre, les comptes rendus de réunions scientifiques.

- Le nom des auteurs, et si possible le lieu de l'étude, en dehors de la page de titre ne doivent pas être mentionnés dans le texte.
- **Page de titre** : elle doit comprendre :
 - un titre précis et concis (en français et en anglais) sans dépasser 20 mots ;
 - les noms, les prénoms des auteurs et leur adresse professionnelle ;
 - l'adresse complète du centre dans lequel le travail a été effectué ;
 - l'adresse pour la demande des tirés à part avec le numéro de téléphone, de fax et l'adresse e-mail si possible ;
 - une feuille de titre sans nom d'auteur ni adresse est jointe pour l'envoi aux lecteurs.
- **Résumé** : le résumé doit être suffisamment clair et informatif pour permettre la compréhension du travail sans lecture complète de l'article. Il doit être traduit en anglais. La traduction anglaise de ces résumés doit conserver la même formulation et doit être revue par un collègue anglophone. Il ne doit pas dépasser 200 mots.

Trois à 6 mots clés (en français et en anglais) issus de l'index medicus et le titre courant doivent accompagner le résumé. Le choix des mots clés a une importance capitale, car ils déterminent la « visibilité » d'un article dans les bases de données informatisées.

Le résumé et les mots clés doivent figurer sur une page séparée, située après le titre du manuscrit (idem pour abstract / keywords).
- **Références** : les références complètes seront groupées à la fin de l'article, classées dans l'ordre de citation dans le texte. Seules les références ayant un lien avec l'article seront utilisées. Elles seront rappelées dans le texte par leur numéro.

Tous les auteurs seront nommés lorsque leur nombre ne dépasse pas six ; au dessus, il faut indiquer les 6 premiers suivis de la mention et al.

 - **Pour les articles tirés de revue** : Nom d'auteurs, initial des prénoms. Titre de l'article dans la langue originelle. Nom de la revue (abrégé selon l'index medicus), année ; tome (numéro pour les revues à pagination non continue) : 1^{ère} et dernière pages.

Ex : Sanogo KM, Sidibé S, Traoré MT, Diarra BM, Touré MK, Diallo B, Traoré M. Intérêt du dépistage des affections cardio-vasculaires lors des consultations prénatales dans les maternités de Bamako. Mali Médical, 2000 ; 15 (1-2) : 4-7.
 - **Pour les articles tirés de livre** : Nom d'auteurs, initial des prénoms. Titre de l'article dans la langue originelle. In : noms et initiales des "editors". Titre du livre. Ville : nom de l'éditeur, année de publication : 1^{ère} et dernière pages de l'article.

Ex : Labrie F, De Lean A, Drouin J. New aspects of the mechanism of action of hypothalamic regulatory hormones. In : Labrie F, Meires J, Pelletier G, eds. Hypothalamus and endocrine functions. New York : Raven Press, 1976 : 147-69.
 - **Pour les livres** : Nom d'auteurs, initial des prénoms. Titre du livre. Ville : nom de l'éditeur, année d'édition ; nombre de pages.

Ex : Lebrech D, Blei AT. Vasopressin analogs and portal hypertension. Paris : John Libbey Eurotext, 1987 ; 58 p.
- **Tableaux** : ils sont dactylographiés en double interligne sur les pages séparées du texte. Ils comportent en haut leur titre (en français et en anglais) et leur numéro en chiffre romain, dans l'ordre de citation dans le texte. Les tableaux se suffisent à eux mêmes sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte. Ils ne font pas double emploi avec les figures et leur nombre doit être réduit au strict minimum indispensable à la compréhension du travail. Ils ne doivent pas faire double emploi avec le texte.
- **Figures et légendes** : les figures peuvent être fournies sous forme de tirage papier. Leur nombre doit être réduit au minimum indispensable à la compréhension du texte.

Les illustrations en couleur ne sont acceptées que si les auteurs sont prêts à assumer les frais de reproduction et d'impression (consulter la rédaction pour les prix).

Chaque figure doit être de bonne qualité fournie en 3 exemplaires (les photos sont à la dimension 9 x 13) numérotées au dos en indiquant le haut. Une iconographie numérique peut être fournie.

Les légendes de figures sont dactylographiées les unes après les autres en français et en anglais (leur numéro en chiffre arabe dans l'ordre de citation dans le texte) en double interligne sur feuille séparée. Les figures ne doivent pas faire double emploi avec le texte.

- **Conflit d'intérêt** : toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt. Un conflit d'intérêt existe quand un auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements sur le manuscrit. Dans le souci d'uniformiser cette déclaration, les auteurs sont invités à utiliser le formulaire élaboré à cet effet par l'ICMJE.
- **Protection des participants aux études de recherche** : Tous les investigateurs devraient s'assurer que la conduite et la publication d'une recherche comprenant des données humaines sont en accord avec la Déclaration d'Helsinki révisée en 2013 (www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medicale-impliquant-des-etres-humains/).

Le droit à la vie privée des patients ne doit pas être violé sans qu'ils aient donné leur consentement éclairé. Aucune information permettant d'identifier le patient (y compris les noms, initiales ou numéros d'hôpital) ne doit être publiée dans les descriptions écrites, les photographies ou la généalogie, à moins que l'information ne soit essentielle à des fins scientifiques et que le patient (ou ses parents ou son tuteur) ne donne son consentement éclairé par écrit pour la publication. Le consentement éclairé, dans ce cas, nécessite que le patient identifiable ait consulté le manuscrit à publier.

Dans le cas d'expérimentations menées sur des animaux, les auteurs doivent indiquer si les directives nationales et institutionnelles en matière de soins et d'utilisation des animaux de laboratoire ont été respectées. Des recommandations additionnelles sur l'éthique en recherche animale sont disponibles dans un document de l'*International Association of Veterinary Editors* intitulé *Consensus Author Guidelines on Animal Ethics and Welfare* (<http://www.veteditors.org/consensus-author-guidelines-on-animal-ethics-and-welfare-for-editors>).

- **Contribution des auteurs** : tout travail soumis pour publication doit être signé par ses auteurs qui en assument la responsabilité, acceptent les critiques, et en retour bénéficient de la notoriété résultant de l'exposé du travail. Le signataire d'un article doit : – avoir conçu et organisé le travail ou - participé à l'obtention des données ou - avoir analysé et interprété les données, – avoir participé à la rédaction ou à la révision des versions successives du projet de publication – avoir approuvé la version finale du travail.
- **Epreuves et tirés à part** : une fois le manuscrit accepté, les épreuves envoyées aux auteurs doivent être retournées à l'éditeur dans un délai de 7 jours. Les corrections ne devront porter que sur les erreurs typographiques. **Les auteurs doivent payer dans le même délai les frais de publication qui s'élèvent à la somme de vingt et cinq mille (25 000) francs CFA.** Une fois l'article publié les auteurs sont invités à récupérer le tiré à part de leur article sur le site de Mali Médical : « malimedical.org ». Toute fois, l'accès à la version pdf de l'article sur le site, est conditionné au règlement des frais de correspondance **et des frais de publication.**

Le comité de rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs avant toute soumission à l'avis des lecteurs les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces modalités de présentation. En outre il leur conseille de conserver un exemplaire du manuscrit, des figures et des tableaux.

LE COMITE DE REDACTION